

DOSSIER DE SYNTHÈSE

Notre Politique Accessibilité

dossier généré le : 30/06/2025



Nom de la structure : **GRETA-CFA de Haute Corse**

Nom du groupe projet accessibilité : **Site principal**

Numéro Siren : **192025831**

Numéro NDA : **9420P200220**

Personne ayant généré le dossier : **Anthony SERVETTO**

Code de vérification de l'attestation : **<https://www.rhf-corse.fr/espace-personnel/verification-attestation-structure/441295edb89708c2aeb250bea9b5b5a9>**

NOTRE AUTO-POSITIONNEMENT

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

1.1 Avez-vous défini une politique accessibilité pour faciliter l'inclusion des apprenants en situation de handicap au sein de votre organisme ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

nous avons mis en place le registre d'accessibilité et les engagements en terme d'accessibilité sont consultables sur le site du GRETA 2B

Éléments observables :

- registre d'accessibilité
- Page référent Handicap du site internet
- charte d'engagement avec le RHF

1.2 Un référent handicap est-il nommé et dispose-t-il des conditions lui permettant d'exercer pleinement sa mission ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

une fiche de poste de référent handicap a été réalisée permettant de donner de la visibilité en interne. Après analyse des pratiques, une campagne de sensibilisation a été menée et une démarche "d'aller vers" est désormais en place.

Éléments observables :

- campagne emailing ciblée
- affichage dédié référent handicap
- réunions de sensibilisation
- achat de module de formation pour les formateurs.

1.3 Avez-vous mis en place une organisation opérationnelle, prenant appui sur votre référent handicap, pour mettre en œuvre votre engagement au progrès dans l'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Le groupe de travail existe et prends des mesures d'accessibilité, mais ce groupe fonctionne sur des situations au fil de l'eau, il n'y a pas de structuration pour anticiper et tracer les décisions.

Éléments observables :

échange de mails sur des situations qui mobilisent le groupe, mais de compte rendu ou PV de réunion.

1.4 Collaborez-vous avec un réseau d'acteurs internes et/ou externes pour venir en appui de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

Le référent handicap se forme avec l'appui du RHF et s'autoforme sur divers types de handicaps souvent rencontrés au cours des formations.

Éléments observables :

- attestations de formation

2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs

2.1 Informez-vous et sensibilisez-vous l'ensemble de vos collaborateurs pour leur permettre d'être acteurs de votre démarche de progrès en matière d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

les équipes sont sensibilisées, des modules de formations leurs sont proposés et le rôle de référent handicap est régulièrement évoqué.

Eléments observables :

- espace numérique ressources dédié.
- convention de partenariat pour la formation des formateurs
- temps de partage plusieurs fois par an (pv de réunion)
- bémol : exhaustivité de la formation des formateurs au handicap. En effet, pas tous les formateurs effectue le module de formation qui est proposé en libre adhésion.

3 - Dynamique de progrès continu

3.1 Organisez-vous le suivi quantitatif et qualitatif de vos pratiques d'accueil et d'inclusion en associant la communauté des apprenants et l'ensemble de vos partenaires ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

aucune action conduite

Eléments observables :

aucun élément observable

3.2 Organisez-vous une veille sur vos obligations réglementaires concernant le handicap et l'accessibilité ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

- Process de veille hebdomadaire sur les indicateur Qualiopi intégrant le handicap
- la veille est partagée mais pas toujours consultée.
- des actions d'exploitation de la veille sont proposées

Eléments observables :

- fiche process
- Fichier de consignation de la veille

4 - Accessibilité du bâti

4.1 Etes-vous en mesure d'attester du respect des règles de sécurité et d'accessibilité pour l'ensemble des locaux dans lesquels se déroulent vos actions de formation ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

le registre d'accessibilité et de sécurité sont disponibles et à jour. Des travaux pour rendre plus accessible les locaux sont en cours.

Eléments observables :

- registres
- plan d'aménagement

5 - Accessibilité numérique et pédagogique

5.1 Avez-vous organisé l'accessibilité aux informations et contenus pédagogiques ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

- Mise en place d'une plateforme de formation à distance (CHAMILO)
- Mise en place d'une digitalisation du suivi de la formation avec Netypareo
- personnalisation de certains parcours
- Organisation d'une formation pour les règles FALC
- Organisation d'une formation LDS

Éléments observables :

- Attestations de formation LDS / FALC
- Comptes netyparéo
- comptes chamilo
- plans de formation adaptés

5.2 Avez-vous recensé le matériel disponible susceptible de réduire les situations de handicap ? (matériel, mobilier, outils, logiciels...)

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

aucune action conduite

Éléments observables :

aucun élément observable

5.3 Avez-vous organisé l'accessibilité aux tests d'entrée/positionnement, aux évaluations et le cas échéant, aux examens ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

- les bénéficiaires sont identifiés et reçu par le référent handicap
- le site + affichage sur l'identification du RH mais pas d'infos sur l'adaptation des tests de positionnement

Éléments observables :

- comptes rendus d'entretien individuels et compte rendus de réunion.
- site et affichage

6 - Communication externe

6.1 Communiquez-vous auprès du public sur votre politique d'accessibilité et votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

- Les coordonnées du référent handicap sont accessibles dès l'accueil. Elles sont disponibles dans les documents remis lors de la phase d'accueil et sur le site Internet.

Éléments observables :

- livret accueil
- site internet
- affichage accueil

6.2 Informez-vous l'ensemble de vos partenaires (SPE, employeurs, région, OPCO...) sur les modalités et contenus de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenant en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Éléments observables :

Aucun élément observable

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT

7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap

7.1 Avez-vous mis en place un process de repérage des situations de handicap dès l'accueil et tout au long du parcours de l'apprenant ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

- Un entretien individuel avec le référent handicap est proposé, s'il est identifié un risque de situation de handicap en formation
- Organisation dans la procédures d'accueil et de suivi des publics, le repérage des apprenants bénéficiaires de l'obligation d'emploi. (dès le 1er accueil et tout au long du parcours de formation)
- Des points réguliers sont organisés entre le référent handicap, les équipes d'accueil et les équipes pédagogiques pour suivre les besoins de l'apprenant et réévaluer la compensation.

L'établissement dispose d'un moyen informatique qui respecte la réglementation du RGPD pour stocker, archiver les données confidentielles.

Éléments observables :

- Compte rendu d'entretien
- fiche d'information accueil
- Compte rendu de réunion d'équipe

8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant

8.1 Recherchez-vous systématiquement les parties prenantes (internes/externes) à associer pour construire le parcours de formation personnalisé et adapté de l'apprenant, en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Éléments observables :

Aucun élément observable

8.2 Organisez-vous des temps de rencontre afin de définir de manière concertée les besoins d'adaptation en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Eléments observables :

Aucun élément observable

9 - Mise en place & suivi des adaptations

9.1 Mettez-vous en place les adaptations utiles à toutes les étapes de la formation (tests de sélection, positionnement, déroulement de la formation, période en entreprise, évaluation) ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Eléments observables :

Aucun élément observable

9.2 Organisez-vous le suivi du parcours de l'apprenant et des adaptations réalisées en associant l'ensemble des partenaires (internes/externes) du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Eléments observables :

Aucun élément observable

10 - Bilan du parcours

10.1 A l'issue de la formation, réalisez-vous un bilan individualisé du parcours de formation et des adaptations mises en place avec l'apprenant et les acteurs clés du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Eléments observables :

Aucun élément observable

10.2 En cas d'abandon de la formation, les causes de la rupture sont-elles analysées ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Eléments observables :

Aucun élément observable

11 - Suivi post-formation

11.1 Identifiez-vous les données relatives aux apprenants en situation de handicap dans tous vos indicateurs de performance et de résultats ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Éléments observables :

Aucun élément observable

NOTRE PLAN DE PROGRÈS

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

Objectif de progrès : Formalisation et planification de l'organisation du groupe projet accessibilité.

Actions à conduire pour progresser : Fiche process + planification + liste des parties prenantes internes.

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :
- nombre de comptes rendu de réunions
- Fiche process existante
- nombre de réunions programmées.

3 - Dynamique de progrès continu

Objectif de progrès : Formaliser un tableau de bord permettant l'évaluation de l'accueil des personnes en situation de handicap

Actions à conduire pour progresser : Réalisation et alimentation (qualitatif et quantitatif) d'un tableau de bord des actions menées en faveur des PSH

Temporalité de réalisation : Dans les 6 prochains mois

Indicateur de réalisation : le tableau complété et à jour

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT

8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant

Objectif de progrès : Se former sur l'outil de l'AGEFIPH : Analyse concertée des besoins

Actions à conduire pour progresser : Participer à l'atelier organisé par la RHF Corse le 04/11/25

Temporalité de réalisation : Dans les 6 prochains mois

Indicateur de réalisation : Attestation de formation